



www.vienne-en-val.fr

Vienn' Echos

N° 5

janvier à avril 2018

DANS CE NUMÉRO :

édito	1
état civil	
action municipale	2
vie associative	3-4-5
culture	6-7
défibrillateur	8
conseil municipal	9
en bref	9
finances	10-11

Edito du maire

Le printemps est là ! Après un petit coup d'œil dans le rétroviseur sur les événements de la fin de l'hiver, il va être temps de nous occuper de nos jardins... Notre équipe « Espaces Verts » qui s'attache à embellir notre cadre de vie, le fait, depuis plusieurs années maintenant, dans le respect de la nature, enjeu local, national et même planétaire. L'équipe a su adapter ses méthodes. Implantation de vivaces, de jachère en pied de mur, enherbement de trottoirs, paillage des sols, désherbage manuel et thermique... La maîtrise de l'herbe est un challenge chaque année renouvelé et qui demande de savoir faire, avec la météo no-

tamment. Tout le travail réalisé dans ce domaine s'est vu cette année récompensé par l'attribution du Label « TERRE SAINE ». Vienne-en-Val est l'une des toutes premières communes lauréates du Loiret. Nous pouvons en être fiers. Bravo à toute l'équipe technique !

Je sais que ces pratiques heurtent quelques Viennois, même si la grande majorité les comprennent et comprennent les enjeux de préservation de l'environnement et de santé qui y sont liés. La législation interdira d'ailleurs, au 1^{er} janvier 2019, l'usage des pesticides, également chez les particuliers. Alors apprenons ensemble à être plus tolérants vis-à-vis des herbes folles, apprenons ensemble à apporter notre con-

tribution, pour ceux qui le peuvent, en entretenant notre petit bout de trottoir... sans pesticide..., apprenons ensemble à ne plus jeter mégots et papiers sur la voie publique et contribuons ainsi ensemble à préserver l'avenir des prochaines générations. C'est si simple quand chacun fait sa part.

Outre les événements marquants de ces derniers mois, ce Vienn'Echos abordera aussi des questions concernant la sécurité, avec les défibrillateurs, la solidarité, avec l'association « Amitiés Val de Loire – Biélorussie » et notre budget 2018 voté en mars dernier. Bon printemps, Bel été et Bonne Lecture à Tous !

Etat civil

PACS



Vincent BEAUVILLIERS—Ludivine WONNER
Pascal LOMBARD—Valérie DUCROTOY

Naissances



Rayane AMLOUKA
Louise BOULLARD
Elina GONÇALVES
Hermione GOUILLON
James VOTELET

Décès



Jean BIÉ
Pascaline BUSCARINO
Marie-Claude COUVRET
Brigitte PELLETIER

Un poisson d'avril s'est glissé dans nos articles : sachez le découvrir !

Label Terre saine

La création du réseau national et du Label « Terre Saine, communes sans pesticides » vise à valoriser l'action des collectivités territoriales (communes et communautés de communes) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires. Le Label tend également à encourager et accompagner les collectivités à atteindre l'objectif zéro pesticide sur l'ensemble des espaces

en ville.

Notre commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire, cimetière et stade compris, depuis 2016. C'est la seule du Loiret avec Lailly en Val. Pierre Perchelet, agent responsable des espaces verts, et Gérard Bourgeon, adjoint à l'embellissement, sont allés chercher le diplôme et la plaquette en mars dernier à Paris.



RAPPEL : depuis le 1er janvier 2018, interdiction totale d'utilisation de produits de traitements (pesticides) sur votre trottoir (espace public)

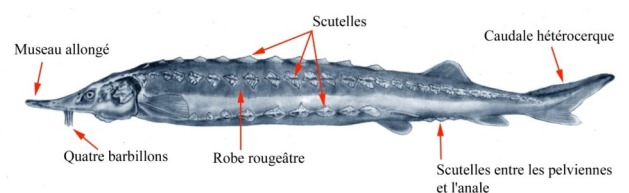
Des esturgeons dans la Bergeresse

avril

Une bonne nouvelle : dans son rapport d'étude préliminaire, en date du 1er avril, la SNRV (Société Nationale des Rivières Viennoises) a émis un avis favorable au projet d'élevage d'esturgeons suite à la capture d'un couple remontant la Bergeresse. Une entreprise de production de

caviar 100% viennois pourra donc s'installer prochainement sur la commune. La proximité et la qualité de l'eau de la Bergeresse ont joué favorablement dans cette prise de décision. En effet, l'oxygène dissous et les minéraux nécessaires au dé-

veloppement des poissons seront tirés de ce cours d'eau (la quantité d'eau ainsi ponctionnée sera entièrement rejetée quelques mètres plus en aval, sans qu'aucun déséquilibre physico-chimique ne soit préjudiciable à la faune et la flore autochtones).



Cérémonie de citoyenneté

7 avril

Samedi 7 avril a eu lieu la cérémonie de citoyenneté : onze jeunes nés en 1999 et 2000 ont reçu de Mme Durand, Maire, leur carte d'électeur

ainsi que le Livret de citoyenneté. Elle leur a rappelé, à cette occasion, combien le vote est un acte important dans la vie de notre démocratie et les a encouragés à user de ce



droit acquis de haute lutte par nos ancêtres.

Audition de l'Espérance Musicale

25 mars

Harry Potter, Indiana Jones, Twilight ou le menuet de Jean-Sébastien Bach : voilà les thèmes variés que nous ont interprétés les élèves de L'Espérance musicale.

En effet, une vingtaine de jeunes musiciens ont présenté leur travail, ac-

compagnés de leur professeur : Edvina Danjean (éveil musical, piano et accordéon), Fabien Aliđor (guitare), Rodolphe Bregaint (batterie), Max Cornélie (solfège et guitare).

Nous avons hâte de suivre leur évolution et de découvrir de nouveaux talents à Vienne en Festival N°2 le samedi 30 juin 2018 au centre culturel de la Maugerie.



Pour plus de renseignements : <http://www.vienne-en-val.fr/esperance-musicale>

Coordonnées :

esperancemusical45@gmail.com

Amitiés Val de Loire-Biélorussie

"Amitiés Val de Loire Biélorussie", vous connaissez ?

Créée en 2009, cette association accueille chaque été depuis 2010, dans notre proche région, une quinzaine de jeunes biélorusses, âgés de 11 à 16 ans, vivant dans les territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl.

Chez eux, l'environnement est plus chargé en radioactivité que chez nous, et sortir 3 semaines de leur environnement leur apporte une réduction de 1/3 de leur radioactivité corporelle en moyenne.

Pour l'accueil de juillet 2018 (du 5 au 23 juillet), l'association recherche des

familles.

Sur les 16 enfants qui doivent venir en 2018, certains n'ont pas encore de famille pour les accueillir.

Ils s'appellent Lisaveta, Maryia, Viyaleta, Aliaksandra, Yağor ou Oleg.

Ils espèrent pouvoir venir, mais l'association doit leur trouver un point de chute,

soit pour un séjour complet (5 au 23 juillet), soit pour 1/2 séjour (8 à 10 jours).

- Vous avez des enfants dans cette tranche d'âge (11-16 ans, ou plus jeunes, ou plus âgés),

- Vous avez de la place chez vous parce que vos enfants sont grands et partis de la maison,

- Vous êtes retraités et vous avez un peu de place et un peu de temps,

Vous êtes intéressés pour accueillir,

ou vous posez des questions,

Prenez contact avec l'association, le plus tôt possible après la parution de ce bulletin.

S. Durand : 02 38 88 48 42 / F. Motti : 02 38 58 07 71 / C. Coilbeau-Baron : 02 38 58 83 70

Pour un bel été ensemble, merci pour votre action.

Serge DURAND



Course cycliste (route)

28 avril

Malgré un nombre de bénévoles restreint Le grand prix de Vienne s'est bien déroulé, organisé par l'ASPTT et l'ASVVT. Comme chaque année, les coupes ont été offertes par la mairie (avec des excuses pour la gêne occasionnée pour les routes barrées, comme pour toute manifestation)



Kids Viennois



Depuis le 9 décembre 2017, Le Club des Jeunes a été rebaptisé Les Kids Viennois. Les nouveaux membres du bureau, plein d'énergie, ont déjà organisé plusieurs animations dans le cœur de notre village, dans le but d'en faire bénéficier les enfants de la commune.

21 janvier

De nombreux Viennois de 7 à 77 ans se sont retrouvés autour de jeux de société.

4 février

Un vide grenier a été organisé dans la salle des fêtes. Les exposants n'ont pas peiné à remplir la plus grande salle de Vienne en Val, certainement portés par l'énergie des crêpes proposées.

24 mars

Associés aux enseignants de l'école pour les déguisements et accompagnés par les percussions de l'Espérance Musicale, les enfants ont fièrement présenté leurs costumes lors du carnaval.

Tout au long de l'année des ventes de gâteaux sont également organisées dans les locaux de l'école le dernier vendredi avant chaque vacance scolaire, à partir de 16h.

Pour la suite de l'année, d'autres rendez-vous sont déjà prévus : vide-grenier le 3 juin et le 30 septembre, animation pour Halloween le 31 octobre ...

Pour les contacter : leskidsviennois@gmail.com



Randonnée de la Saint Valentin

11 février

Cette année encore, l'association de marcheurs de Vienne en Val (les « tortues » !) ont organisé leur célèbre marche de la Saint Valentin. Le temps froid et humide n'a pas découragé les 700 marcheurs. La pluie de la se-

maine précédente ayant rendu les terrains trop humides, un changement de tracé de dernière minute a été nécessaire. Mais, comme le dit la présidente du club Nicole Lejare : « l'important est de faire plaisir à tout le monde » avec de beaux circuits et de copieux ravitaillements.



Challenge Yves Crevet (Compétition VTT-XC)

18 mars

La désormais traditionnelle course de VTT départementale a eu lieu sur le même terrain que les années précédentes. Les

circuits ont été revus, avec plusieurs nouveautés, dont un tracé dans une ancienne carrière. Et toujours les passages réputés (pont, bois ...). La femme d'Yves Crevet, Josiane, ainsi que sa fille

étaient présentes, comme tous les ans.



Le livre fait son cinéma

24 mars

Quel est le point commun entre *La guerre du feu*, *La belle et la bête*, *Germinal* ou *Au*

revoir lâ-haut ? Avant d'être de grands films, ils ont été de grands livres, et Le Temps de lire en a fait la démonstration en présentant

une exposition et en organisant une rencontre très instructive sur les liens riches et complexes entre le livre et la toile.



Vétathlon

15 avril

14 équipes dans les 2 catégories (expert et famille) étaient présentes pour ce vétathlon (VTT + tir à la carabine). Cette année,

le temps pluvieux a amené les organisateurs à modifier les tracés des circuits. Le Run & Bike (VTT et course à pied, en alternance, avec un vélo, par équipe de 2) a



encore bien plu. Un repas a clos cette matinée.



Village propre

22 avril

L'opération « VILLAGE PROPRE » a été reconduite pour la quatrième année et a fédéré 37 bénévoles dont

13 enfants. Cette opération a permis de ramasser 300 litres de déchets. Les enfants des classes CM1/CM2 ont également participé à cette opération en nettoyant les abords de l'école. En parallèle, une exposition sur le 7^{ème} continent a eu lieu dans la

salle de la mairie pour sensibiliser petits et grands sur les méfaits des déchets plastiques dans nos océans.



Soirée d'ouverture de la saison de l'abonnement culturel 2018 Arts & Savoirs

13 janvier

Après la présentation du programme de la saison 2018 d'Arts & Savoirs, le groupe Sunday Morning At The Garage a embarqué les spectateurs, venus en très grand nombre, dans son univers jazz et rock. De l'avis des participants, une soirée mémorable !



Hommage à Audiard

3 février



Mais moi les dingues, j'les soigne. J'm'en vais lui faire une ordonnance, et une sévère. J'vais lui montrer qui c'est Raoul. Aux quatre coins d'Paris qu'on va l'retrouver, éparpillé par petits bouts façon puzzle... Moi, quand on m'en fait trop, j'correctionne



plus, j'dynamite... j'disperse... j'ventile.. ». Tout le monde aura reconnu l'une des plus fameuses répliques des Tontons flingueurs, un des nombreux films dialogués par Michel Audiard. Grâce à la Cie du Clin d'œil, son univers a revêcu, l'espace d'une soirée, pour le plus grand plaisir des grands comme des petits.

Marie Claude à Vienne en Val

31 mars

Céline Larrigaldie, de Poupette et Cie, a fait revivre Marie-Claude Vailant-Couturier pour une centaine de spectateurs, dont de nombreux élèves de notre école, partenaire avec la commune sur ce projet. Ce fut une soirée d'intense émotion, mêlée d'humour, au service des valeurs d'engagement et de

liberté, valeurs dont nous avons tous bien besoin en ce moment. Les personnes désirant avoir un aperçu de cette soirée peuvent se rendre sur Youtube et saisir « Marie Claude à Vienne en Val ».



Circo Pirulo

14 avril

Dans sa tournée mondiale, qui le conduit de Buenos Aires à Moscou, le plus petit cirque du monde, le Circo Pirulo, a planté ses tréteaux dans la salle Robert de Lisle pour des numéros de domptage, d'équilibre et de voltige qui ont

ravi anciens enfants et futurs adultes.



Deux défibrillateurs

En France, 50 000 personnes décèdent chaque année à la suite d'un arrêt cardiaque.

Dans 50 % des cas, le cœur entre en fibrillation, c'est à dire qu'il fonctionne de façon rapide et désorganisée, il n'est donc plus efficace. Le défibrillateur lui permet de reprendre un rythme normal en lui appliquant une décharge électrique.

On constate que le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes. Chaque minute perdue représentant 10 % de chance de survie en moins, l'utilisation d'un défibrillateur aussi appelé DAE (pour Défibrillateur Automatisé Externe) devrait être réalisée le plus rapidement possible.

Le massage cardiaque aug-

mente les chances de survie de 6 à 9% et le DAE de 30%. Les deux actions cumulées les augmentent de 50 à 75%.

Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à seulement 3% en France contre 30 à 50 % dans d'autres pays où la mise en place des défibrillateurs ainsi que la formation aux gestes de premiers secours sont mieux développées.

Depuis 2007, en France, tout le monde est autorisé à utiliser un DAE.

Tout le monde est concerné, jeunes et moins jeunes. Vous pouvez être témoin d'un arrêt cardiaque soudain ; avec un **défibrillateur**, un **massage efficace** et un **appel rapide des secours** (15 ou 18) vous pourrez augmenter considérablement les chances de survie de la

personne atteinte.

A l'initiative d'Eric Kerbel, l'achat de 2 défibrillateurs a pu être réalisé grâce à un financement participatif. 45 donateurs ont permis de collecter 3000€ dont 800€ donnés par la commune. Un défibrillateur a été installé à la salle des fêtes et un autre mobile est disponible en mairie pour les associations. 30 personnes ont participé à différentes sessions de formation dispensées par des personnes qualifiées, soit 2 sessions de 2H, 2 sessions de 4H et une session d'une journée avec validation de Prévention Secours Civiques de niveau 1. Un grand merci à tous pour cette opération citoyenne réussie.



Pendant ce temps là, en séances du Conseil Municipal

Séance du 26 janvier

Finances

Le Conseil Municipal :

- décide de sponsoriser des jeunes Viennois pour leur participation au 4L Trophy
- approuve les nouveaux tarifs photocopies

Travaux

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession de l'impasse du Clos de Bellevue

Séance du 16 mars

La séance a été essentiellement consacrée aux finances avec le vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2017, des budgets eau, assainissement et principal 2018, du montant des subventions accordées aux associations, des tarifs eau et assainissement

Séance du 13 avril

Les séances du Conseil Municipal se suivent et se ressemblent... Celle du 13 avril a consisté à voter différentes demandes de subventions pour la rénovation de l'ancienne poste et la sécurisation du cheminement à destination de l'école.

Le Conseil Municipal a pris acte de la cessation d'activité du commerce Au bon Viennois.

En Bref

U

ne nouvelle activité artistique à Vienne en Val : Cool heure tapis

Anne-Lise Bresson crée des tapisseries en tissus recyclés et des tapis en laine

sur commande. Elle travaille avec la laine des moutons des environs qu'elle traite du lavage au produit fini et propose des stages sur le travail de la laine (lavage, filage, teinture) et sur la tapisserie avec la technique américaine du Rug Hooking.

Atelier ouvert tous les mardis après-midi à tous les Viennois créatifs de leurs mains pour se tenir bonne compagnie (participation libre au chauffage et aux breuvages) et se stimuler dans nos créations. On peut avoir plus de détails sur le site www.coolheuretapis ou en poussant la porte le mardi ou le samedi, 22 route de Jargeau.

02 38 58 91 59

bresson.anne-lise@neuf.fr



Parlons un peu Finances

Certes, parler Finances n'est pas le sujet qui passionne le plus ! Et pourtant, il faut bien mesurer que la situation financière communale conditionne d'une part la capacité des élus à honorer le mandat qui leur est confié et d'autre part leur faculté à contenir le poids de la fiscalité locale pour leurs administrés. Administrer au quotidien le fonctionnement de notre village recouvre de nombreuses missions qu'on peut succinctement résumer :

- Fournir et améliorer les services publics communaux :

Le service de l'état civil et tous les autres services administratifs dont l'Urbanisme,

Les écoles - maternelle & primaire -,

Les services périscolaires,

Le service postal,

La protection civile (Pompiers),

Les services de l'Eau, de l'Assainissement,

- Impulser et soutenir l'animation de la vie locale

L'animation vise les domaines économique, social, sportif ou culturel par des initiatives directes de la commune ou par celles des associations ou encore celles de l'intercommunalité.

- Entretien, adapter et rénover

Ces actions s'appliquent aux infrastructures (installations, voiries et réseaux divers,) et aux éléments de notre patrimoine communal (bâtiments publics).

Comment se répartissent nos dépenses ?

En 2017, la mise en œuvre de l'ensemble de ces missions a représenté un cumul de dépenses de 2 026 388 €. Pour garder en mémoire un montant simple à retenir, cela représente sur l'année 2017 une moyenne d'environ 1 000 € dépensés par habitant de Vienne-en-Val.

Répartition des Dépenses	2017	Poids	Dépenses moyennes / Habitant
Charges de Personnel	720 828 €	36%	356 €
Investissements	305 786 €	15%	151 €
Entretien du patrimoine	186 275 €	9%	92 €
Administration de la Vie Communale	185 431 €	9%	92 €
Taxes	140 524 €	7%	69 €
Ecole & Périscolaire	112 209 €	6%	55 €
Remboursement des emprunts	134 646 €	7%	66 €
Dotations aux Amortissements	97 485 €	5%	48 €
Energie	95 239 €	5%	47 €
Divers	47 966 €	2%	24 €
	2 026 388 €	100%	1 000 €

Qu'en est-il de nos « Recettes » ?

Pour faire face à nos dépenses, la Commune a bénéficié, en 2017, de 2 305 421 euros de recettes. Comme précédemment, on retiendra que cela représente sur l'année 2017 une moyenne d'environ 1 150 euros reçus par habitant de Vienne-en-Val. D'où proviennent nos recettes ?

Répartition des Recettes	2017	Poids	Recettes moyennes / Habitant
Impôts, Taxes et Dotations	1 282 496 €	56%	640 €
Produits de Gestion & Services	545 690 €	24%	272 €
Dotations, fonds divers et réserves	235 769 €	10%	118 €
Subventions d'investissement	143 980 €	6%	72 €
Divers	97 485 €	4%	49 €
	2 305 421 €	100%	1 150 €

L'excédent de nos recettes sur nos dépenses traduit le résultat de l'exercice 2017. En cumul des 3 comptes (1), il atteint : + 279 033 €.

Ce résultat annuel positif vient s'ajouter aux reports sur exercices antérieurs pour aboutir à un résultat d'exploitation à reporter aux budgets 2018, soit : + 1 354 205 €.

En abordant le 3^{ème} tiers du mandat en cours, on notera qu'en dépit du niveau élevé de nos investissements réalisés depuis quatre ans, la situation financière de notre commune demeure solide.

(1) Le compte principal + les 2 comptes annexes : service de l'eau & service de l'assainissement.

Prévisions Budgétaires 2018

Sur la base des résultats 2017 tels que présentés, les budgets 2018 des 3 comptes de la Commune ont été adoptés en Conseil Municipal du 16 Mars 2018.

On retiendra :

Des taux inchangés de Taxes Locales

Encours de la dette au 1/1/2018= 760 000 €

Montant cumulé des réserves prudentielles budgétées = 1 100 000 €

Investissements prévus en 2018= 500 000 €

Ces 500 000 € seront affectés aux domaines suivants :

40% à l'adaptation, la rénovation des installations et du patrimoine communal (Rénovation de l'Ancienne Poste, de la Bergerie, des vitraux de l'église).

25% à diverses immobilisations incorporelles (Notamment les diagnostics des réseaux d'eaux : potables, usées, pluviales).

19% pour des travaux de voirie (RD.14 + Parking Route de Sennely) et de Réseaux (Extension du Réseau d'assainissement + traitement des eaux pluviales).

10% relatifs aux dispositifs de sécurité incendie des écarts (Colombier La Bête) et de l'accessibilité des bâtiments (école, église).

6% pour l'achat de divers équipements et petits matériels.



ALERTE : frelons asiatiques

Reconnaître le frelon asiatique



Reconnaître le nid du frelon asiatique

Caractéristiques

A qui appartiennent ces nids ?

Le frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

La tête

Le frelon européen
(*Vespa crabro*)



Face orangée



Face jaune

L'abdomen

Abdomen noir avec une large bande orangée



Extrémité des pattes de couleur jaune

Abdomen jaune rayé de noir



Extrémité des pattes de couleur brune

La taille

Ouvrière : 17-22 mm

Reine : 22-30 mm

Ouvrière : 18-25 mm

Reine : < 40 mm

Attention! Il peut également être confondu avec :

La guêpe des buissons (*Dolichovespula media*)



Abdomen noir rayé de jaune

Ouvrière : 15-19 mm

Reine : 22-30 mm

Conduite à suivre



Que faire si on pense être en présence d'un nid de frelon asiatique ?



1 **Prévenir** la mairie ou la communauté de communes en précisant la localisation du nid.

2 **Vérifier** qu'il s'agisse bien d'un nid de frelon asiatique. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos ou agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon.



Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid vous-même !!!



Nid fermé avec une ou plusieurs entrées latérales

Ce nid est ACTIF uniquement le jour



Je suis le **frelon asiatique**



Nid ouvert vers le bas

Ce nid est ACTIF le jour et la nuit



Je suis le **frelon européen**

Les nids de frelon asiatique se trouvent dans divers lieux et peuvent prendre différentes formes: sphériques (dans des abris) ou en forme de goutte d'eau.

Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.

Le piégeage

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour la biodiversité. En effet, il n'existe aucun piège sélectif pour la capture du frelon asiatique. Ainsi, ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature (syrphes, papillons, mouches, abeilles, coléoptères...). C'est pour ceci que **seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour des ruchers peut s'avérer bénéfique.**

Ne piégez pas dans votre jardin!!!

Pour tous renseignements :

www.fredon-centre.com

ne pas jeter sur la voie publique